

Communiqué de presse

Fête de Noël des personnes âgées

La Fête de Noël des Personnes Agées de la Ville de Colmar aura lieu :

samedi 17 décembre 2016 à partir de 14 heures
Parc des Expositions de Colmar (Hall 3 - avenue de la Foire aux Vins)

Cette fête est réservée aux Colmariens âgés de 71 ans et plus (personnes nées en 1945 ou avant).

Le billet d'entrée est obligatoire. Il doit être retiré en amont de la manifestation :

- **du lundi 21 novembre au vendredi 2 décembre (dernier délai)**
- **de 14 heures à 17 heures**
- **au Service Social de la Ville de Colmar (11 rue Etroite)**
- **hors samedi et dimanche : service fermé**

Le billet est délivré uniquement sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent (factures Vialis ou téléphone, quittance de loyer,...). En l'absence de présentation des pièces justificatives demandées, le billet d'entrée ne pourra être délivré.

Cette année, les inscriptions se dérouleront uniquement et exclusivement au Service Social de la Ville de Colmar (11 rue Etroite). Aucune inscription n'aura lieu à la Maison des Associations (anciennement La Manufacture).

L'inscription est faite obligatoirement et personnellement par l'intéressé(e), en aucun cas par une tierce personne agissant en son nom. Le billet d'entrée est donné, en main propre, à l'intéressé. En cas de perte, il ne sera pas délivré un autre ticket.

Pour des raisons de sécurité et d'organisation, **aucun billet d'entrée ne sera délivré après le 2 décembre 2016.**

Contact presse :

Delphine Sivignon

+33 (0)3 69 99 56 21

+33 (0)6 99 02 64 33

delphine.sivignon@colmar.fr